



LABEL INTERNATIONAL
D'ÉDUCATION AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préparer sa demande de labellisation

OCTOBRE 2015

Afin qu'il puisse évaluer votre projet à sa juste valeur, il est nécessaire de fournir au Jury Eco-Ecole tous les éléments utiles à son appréciation. Nous vous conseillons donc d'anticiper la demande de labellisation, en réunissant à l'avance les documents qui permettront au Jury de se faire une idée précise de votre projet.

Il est important que les élèves soient pleinement impliqués dans chacune des étapes du projet, des réunions de comité de suivi, jusqu'à la réalisation de l'éco-code.

LES COMPTES RENDUS DES COMITÉS DE PILOTAGE

A chaque réunion du comité de pilotage, pensez à rédiger un compte-rendu des échanges et des décisions qui ont été prises avec l'aide de la trame proposée dans le manuel d'accompagnement. Ces comptes rendus seront une source d'informations utile au Jury sur la concertation suscitée entre les différents participants au projet. Ils vous permettront également d'informer les personnes absentes lors des réunions, des avancées du projet et de garder une trace de vos réflexions.

LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic est source de questionnement, c'est lui qui permet d'envisager les actions d'amélioration à mettre en place. Fournir au Jury votre grille de diagnostic – celle proposée dans le manuel d'accompagnement ou votre propre grille – lui permettra de se faire une idée précise de la situation initiale de votre établissement. Il pourra ainsi mieux apprécier les différentes actions mises en place.

Si vous préférez faire un diagnostic oral, il est important de formaliser par écrit les idées et constats qui en sont ressortis. Il est par ailleurs essentiel que les élèves participent activement lors de cette phase de diagnostic.

LE PLAN D'ACTION

Découlant du diagnostic, votre plan d'action retrace les grandes lignes de votre projet. Il énumère les actions à mettre en place, selon les points soulevés lors du diagnostic. Au moment de la demande de labellisation, il est important de joindre votre plan d'action à votre demande, mais surtout de préciser si ces actions ont été réalisées, sont en cours, ou prévues (avec une échéance si celle-ci a été définie), afin que le Jury prenne en compte toute l'ampleur de votre projet. Nous vous conseillons d'utiliser le plan d'action type proposé dans le manuel d'accompagnement.



eco-ecole@f3e.org | www.eco-ecole.org

Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe
115 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - tél 01 73 77 12 00 - fax 01 45 49 27 69 - N° Siret 331 192 690 00070 9499Z

LES RELEVÉS D'INDICATEURS

Effectuer des mesures en amont du projet permet d'établir des indicateurs de progrès. Ces indicateurs vous permettront de faire des comparaisons dans le temps et d'évaluer de façon concrète l'impact de vos actions. Pour cela, pensez également à effectuer des relevés réguliers tout au long de l'année. Pour le Jury, comme pour l'ensemble des participants, ces indicateurs justifient de la pertinence de vos actions, et donc du bon fonctionnement de votre projet. Un tableau vous est proposé à cet effet dans le manuel d'accompagnement.

LES LIENS AVEC LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Il est souvent difficile de prévoir un temps spécifique dédié au projet, c'est pourquoi il est important d'essayer lors des heures de classes. Les thématiques proposées s'inscrivent le plus souvent dans la continuité des enseignements fondamentaux. Vous pouvez par exemple prévoir en début d'année un petit « plan de formation » dans lequel vous recensez les enseignements en lien avec votre projet afin d'explorer toutes les possibilités.

L'IMPLICATION DE TOUT L'ETABLISSEMENT ET DE LA COMMUNAUTÉ

Pour impliquer et mobiliser au plus large l'ensemble de l'établissement et de la communauté scolaire, il est important de communiquer sur le projet au sein de l'établissement mais aussi à l'extérieur. Vous pouvez présenter au Jury les différentes actions de communications que vous avez mis en place tout au long de l'année (blog, journal de l'école, journal municipal, etc.).

N'oubliez pas de joindre la charte d'engagement à votre dossier de labellisation. Signée par les membres du comité de suivi, elle permettra au Jury d'apprécier le nombre et la diversité des acteurs impliqués dans le projet.

S'ENGAGER AVEC CRÉATIVITÉ

La demande de labellisation arrivant assez tôt dans l'année scolaire, il est possible que votre création artistique ne soit pas finalisée. Le Jury attend toutefois qu'à la fin de l'année scolaire, une création thématique soit réalisée. Celle-ci permet d'illustrer les prises de conscience qui se sont opérées pendant l'année et de garder la mémoire des engagements pris. Elle doit être exposée à la vue de tous et porter sur le thème étudié tout au long de l'année. Si elle n'est pas encore réalisée, n'hésitez pas, lors de votre demande de labellisation, à fournir au Jury un maximum d'informations sur la forme qu'il prendra (chanson, affiche, poème, etc.), le message délivré, la façon dont il sera exposé, etc.